

4. Le bi-chlorure de mercure : 2 drachmes pour un gallon d'eau.

5. L'acide carbolique : 4 onces pour un gallon d'eau.

6. Le lait de chaux qui se prépare comme suit :

Arrosez, petit à petit, de la chaux de bonne qualité avec la moitié de son poids d'eau ; délayez la poudre ainsi obtenue dans le double de son volume d'eau. Conservez dans un bocal bien bouché.

7. Le chlorure de chaux en poudre ou en solution : 6 onces pour un gallon d'eau.

8. L'acide sulfureux, en faisant brûler 3 livres de soufre par 1000 pieds cubes d'espace.

Les désinfectants ci-dessus sont les *seuls* qui soient recommandés par le Conseil d'hygiène, et il est dans votre intérêt de ne pas accorder trop de confiance aux prétendus désinfectants du commerce qui ne sont, pour la plupart, rien autre chose que des désodorisants.

Les désinfectants No 2 et No 3 ne servent qu'à la désinfection générale de la maison et de son contenu, laquelle désinfection doit toujours être faite sous la direction et la surveillance du Bureau d'hygiène de la municipalité.

Une chose est dite *infectée* par le Choléra lorsqu'elle a été souillée par les selles, les vomissements ou les urines d'un cholérique, ou lorsqu'elle a séjourné dans sa chambre, ou lorsqu'elle a été en contact, soit avec son corps, soit avec ses vêtements ou encore, avec tout ce qui a servi à son usage.

#### COMMENT FAIRE LES DIFFÉRENTES DÉSINFECTIONS.

Désinfectez immédiatement tout ce qui sort de la chambre du malade.

La vaisselle et les ustensiles doivent être lavés dans l'eau bouillante ; les restes d'aliments, de même que les chiffons et les linges de peu valeur qui ont servi aux cholériques doivent être brûlés.

Les linges de corps, les linges de lit, les serviettes, souillés ou non par les déjections cholériques, doivent, dans la chambre même, être mis dans une cuvette contenant la solution No 4 ou No 5, pour y tremper pendant 4 heures, puis ensuite être lavés à l'eau bouillante.

Les déjections cholériques (matières vomies, selles et urines) doivent être reçues dans un vase rempli, au tiers, d'une des solutions No 4, No 5 ou No 6, puis jetées immédiatement dans les *water-closets* ou dans les fosses d'aisance. Il importe particu-